

Fiche capitalisation N°5

SE PRÉPARER AU DIALOGUE : Renforcement des capacités à analyser les politiques et proposer des alternatives

L'effectivité du dialogue entre organisations de la société civile et pouvoirs publics repose bien souvent sur la capacité de ces organisations à développer une capacité d'analyse politique sur les politiques, les acteurs, les normes et les institutions de leur secteur. Elle implique ainsi le renforcement de leurs capacités à formuler des analyses et des propositions constructives. L'enjeu est donc de déterminer à la fois les compétences nécessaires et les moyens les plus pertinents de les renforcer, pour assurer un dialogue constructif et durable. Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quelles sont les compétences, connaissances et expertise que vous et votre partenaire français avez du acquérir et/ou mobiliser pour être capable d'analyser les politiques, et éventuellement d'exercer un « contrôle social » sur leur mise en œuvre ? Quel a été le meilleur moyen d'acquérir ces connaissances et de mobiliser cette expertise?
 - Les compétences, connaissances et expériences acquises pour être capable d'analyser les politiques et exercer un contrôle social l'ont été lors des échanges avec les autres organisations de la sous-région qui ont commencé par la base pour arriver au sommet, mais aussi avec les autres organisations du pays. La capacitation sur le développement local et la monographie a permis d'avoir des notions sur le cheminement à suivre pour agir sur les politiques publiques. Le meilleur moyen pour apprendre ses connaissances et mobiliser l'expérience c'est par le biais des réunions et des échanges qui permettent d'avoir plus de savoir et de renforcer les capacités, l'organisation de différents ateliers pour avoir plus d'expérience avec les autres et mobiliser ainsi ses membres aussi par l'organisation de conférences et des débats autour du thème
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la formulation de propositions alternatives sur les politiques de votre secteur? Cette formulation de propositions s'inscrivait-elle en opposition à des politiques ou a-t-elle fait l'objet d'une confrontation ? Comment se sont gérés ces rapports de force, conflits ou confrontation ? La manière de formuler ces propositions a-t-elle évolué au sein de votre organisation ou votre réseau ?
 - Les difficultés rencontrées l'ont été lors de l'élaboration des propositions alternatives sur les politiques du secteur et sont: les ressources humaines qui sont limitées, les moyens financiers, des rizières en état avancé de dégradation et sans ressources pour les récupérer considérant les moyens financiers limités, l'insuffisance de terrains pour pratiquer l'agriculture, manque d'appui technique de la direction de l'agriculture, ressources matérielles, semences pour l'agriculture et fertilisants insuffisants. L'élaboration de proposition s'intègre dans l'objectif de confrontation. Les relations ont été gérées par le biais de la concertation et du dialogue. Oui. Il a évolué car il a eu concertation avant la prise de décisions, les personnes ont été motivées et la mise en place des idées tracée.

- Quelles sont les autres compétences à acquérir pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif, et comment les acquérir ?
 - Les autres compétences acquises pour améliorer la construction d'un plaidoyer collectif l'ont été à la base par l'animation sur le terrain sur les politiques publiques, les forums sectoriels, régionaux, nationaux et sous régionaux sur les politiques publiques, les rencontres avec les pouvoirs: administratif et traditionnel mais aussi avec les échanges d'expériences avec d'autres organisations.

Fiche capitalisation N°6

ÊTRE RECONNU COMME INTERLOCUTEUR : Reconnaissance et outils d'influence vis-à-vis des pouvoirs publics

Dans la plupart des dynamiques engagées, les pouvoirs publics sont parties prenantes à part entière de la dynamique de dialogue et se placent dans une attitude d'ouverture et de collaboration étroite avec les OSC. Cette ouverture au dialogue peut être liée à la reconnaissance de l'utilité économique et sociale de ces OSC, notamment quand celles-ci prennent part à la mise en œuvre d'une politique. Elle peut également témoigner d'une reconnaissance de leur légitimité à se faire les porte-voix de certaines populations, certaines filières, etc.

Il est dans tous les cas fondamental de mieux comprendre la nature et le niveau de cette reconnaissance, et de définir les moyens les plus pertinents de faire entendre sa voix vis-à-vis des pouvoirs publics.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Quels sont les indices qui vous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont vous bénéficiez vis-à-vis des pouvoirs publics ? Comment allez plus loin dans cette reconnaissance ? Quelles ont été, selon vous, les conditions essentielles pour obtenir cette reconnaissance ? Qu'en est-il de la nature et du niveau de reconnaissance de votre partenaire français vis-à-vis de ses propres pouvoirs publics ?
 - Les indices qui nous permettent d'appréhender la nature et le niveau de reconnaissance dont nous bénéficions vis-à-vis des pouvoirs publics a été l'implication de plus d'organisations de la base dans l'élaboration et l'exécution des projets, reconnaissance par le gouvernement régional avec la reconnaissance de certains projets qui bénéficient directement aux associations de base et à la communauté. Pour aller plus loin dans cette reconnaissance il devra l'être à travers la concertation au sein d'une plateforme d'ONG. Les conditions pour obtenir cette reconnaissance sont que CONGAI fasse partie du Cabinet de Planification Régional en tant qu'espace de concertation et de prise de décision dont le Gouverneur fait partie, Délégué du Plan, services techniques et pouvoirs traditionnels. Au sein du Ministère de l'Agriculture, CONGAI est intégré dans son plan de développement, en tenant compte du fait qu'il est légalisé et son statut a été publié dans le bulletin officiel de la Guinée-Bissau. Maintenant notre reconnaissance est par le biais d'actions réalisées dans ses différents secteurs d'intervention (sections, secteurs et régions).
- Quelles sont les forces et les atouts que vous mettez en avant afin d'assurer votre légitimité dans le dialogue et l'existence d'un « rapport de force productif » vis-à-vis des pouvoirs publics ?
 - Les forces et atouts que nous mettrons en avant afin d'assurer la légitimité est que le GRDR pour s'installer et mener ses activités à la base a reçu l'appui des organisations affiliées à CONGAI. Il faut souligner que la majorité des organisations situées au Sud

du Rio Cacheu font partie et ont participé à la création de CONGAI. Le grand nombre d'associations affiliées sont celles qui sont toujours présentes lors de nos rencontres.

- Sur quels mécanismes vous appuyez-vous pour influencer sur les politiques publiques? Parmi les stratégies d'influence que vous avez développées, lesquelles vous ont semblé efficaces et pérennes, et lesquelles avez-vous plus volontiers mises de côté ?
 - Les mécanismes sur lesquels nous nous appuyons pour influencer sur les politiques publiques ont été les ressources humaines, réunions de concertation et de sensibilisation, journées thématiques, exécution à temps des activités planifiées, participation aux réunions du cabinet de planification régional et ainsi que des autres secteurs du développement. Les plus efficaces et durables nous semblent être les réunions de concertation et de sensibilisation, avec la bonne volonté des participants ressortie dans toutes les activités qui ont été réalisées.

- La mobilisation des citoyens est-elle un élément important de votre dynamique de participation aux politiques ? Quels sont les outils de sensibilisation qui vous ont permis cette mobilisation? Quels sont ceux qui vous ont parus moins efficaces ?
 - La mobilisation des citoyens est très importante dans la dynamique, parce que sans elle aucune des activités ne pourra atteindre des résultats positifs. Les outils de sensibilisation pour permettre d'atteindre les différentes couches de la société sont les émissions radiophoniques, les campagnes de sensibilisation porte à porte, les plaquettes, la communication, les banderoles, les mégaphones, les pancartes, le matériel de sonorisation, vidéo, appareil photo. Les pancartes nous paraissent être l'outil le moins efficace à cause du niveau (faible scolarisation) de compréhension des populations.

NB :

Fiche capitalisation N°7

ORGANISER LE DIALOGUE : Conditions, objectifs et modalités du dialogue avec les pouvoirs publics

La diversité des projets engagés au sein du programme SCP donne à voir une grande variété d'espaces et de dynamiques de dialogue. Or la définition du type d'acteurs impliqués, des objectifs du dialogue, des modes de prise de parole, ou encore de la nature plus ou moins formelle de l'espace de dialogue lui-même, détermine en grande partie sa capacité à acquérir et à influencer dans la définition des politiques. La question de « l'ingénierie du dialogue » reste ainsi un élément central de la capitalisation du programme.

Nous proposons donc à chacun des projets de revenir sur son expérience dans ce domaine.

- Comment se définissent les objectifs et les conditions du processus de dialogue? Qui participe à la définition de ces objectifs et ces conditions ? Ceux-ci ont-ils évolués, ou doivent-ils, selon vous, évoluer ?
 - Les objectifs et conditions du processus de dialogue sont définis par le biais des idées concertées, de la liberté d'opinion et d'idées sans prendre de position. Dans la définition de ces objectifs participent les personnes de bonne volonté, les organisations de la société civile, des leaders d'opinion, le pouvoir public à base d'un dialogue permanent. Ils évoluent et ont tendance à encore plus évoluer.
- Le processus de dialogue en construction vous semble-t-il pouvoir être pérenne ? Quelles seraient les conditions pour que se construisent des relations de dialogue durables, qui ne soient pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifiques? Quels rôle avez-vous/pouvez-vous jouer dans cette pérennisation ?
 - Oui, il paraît viable, parce que sans dialogue rien ne peut être pérennisé. Les conditions pour construire les relations de dialogue durable ne seront pas uniquement motivées par un projet ou une négociation spécifique il dépend du financement pour une deuxième phase du programme sur les politiques publiques. Ils pourront jouer un rôle fondamental pour la seconde phase du programme sur les politiques publiques. Ils peuvent jouer un rôle fondamental par la multiplication des rencontres, des espaces de concertation et de thématiques spécifiques.

- Quels sont les cadres formels et les dimensions plus informelles de la dynamique de dialogue dans laquelle vous êtes impliqués. Ce niveau de formalité a-t-il évolué, et pourquoi? Quel impact cela a-t-il sur la nature du dialogue engagé ?
 - Les cadres formels de dynamique de dialogue sont les documents écrits produits à cette occasion et l'informel tout ce qui est fait oralement sans support. Le niveau de formalité évolue parce que pour toutes les actions des documents sont envoyés qui traitent des thèmes qui seront abordés. L'impact est qu'il permet à tous d'avoir accès à l'information et sert aussi de guide d'orientation pour tous et avec les mêmes objectifs.

Fiche capitalisation N°8

APPRÉHENDER L'IMPACT DU DIALOGUE Suivi des différents effets du processus de dialogue

La construction d'une dynamique de dialogue est un processus de long terme, qui demeure par nature difficile à appréhender, à modéliser et bien sûr à mesurer en termes d'impacts. Pour autant, les parties prenantes de ce type de processus cherchent bien souvent à identifier leurs succès et leurs aboutissements communs afin de donner du sens à leur démarche et à leur mobilisation. De son côté, le programme SCP cherche également à mettre en avant les résultats de ces processus, pour mieux en valoriser l'utilité.

Ces résultats peuvent se décliner à la fois en termes de réformes des politiques publiques- mieux à même de répondre au défi de réduction de la pauvreté, mais aussi en termes de renforcement des collaborations entre pouvoirs publics et OSC dans la mise en œuvre et l'évaluation de ces politiques afin de mieux articuler les forces vives d'un secteur.

- Comment pensez-vous pouvoir mesurer les effets attendus et non attendus des processus de dialogue en place? Quels types d'outils de suivi sont-ils/peuvent-ils être mis en place dans ce sens?
 - Il est possible de mesurer les effets attendus quand on arrive à aborder tous les aspects attendus et non attendus mais pas quand le dialogue prend fin sans avoir atteint ce résultat. Les types d'outils sont les listes de présence que les participants signent, les comptes rendu de réunions, les rapports, les supports théoriques, photographies, banderoles. Pourront être réalisés des films, des plaquettes informatives, des pancartes, diffusion de livres.
- Comment les politiques ou les réglementations de votre secteur ont-elles évolué et quelle est l'influence du processus de dialogue en cours, sur cette évolution ?
 - Les politiques ou règlements des secteurs ne sont pas exécutés de ce fait ils n'ont pas évolué.
- Comment le processus de dialogue a-t-il éventuellement renforcé la collaboration entre ses parties prenantes sur la mise en œuvre et l'évaluation concertée des politiques du secteur?
 - Le processus de dialogue a éventuellement renforcé la collaboration avec la Direction Régionale de l'Agriculture avec la reconnaissance des actions des ONG, parce que ses actions sont plutôt centralisées au niveau du bureau. Elles ne peuvent être évaluées car il n'existe pas de politique concertée

- Quels sont les effets sur votre organisation, sur la relation avec le partenaire français et sur l'espace de dialogue en lui-même? Quel impact sur la continuité de la relation partenariale et sur l'espace de dialogue?
 - Les effets sur l'organisation est qu'il y a eu un impact considérable car il a permis des échanges d'idées entre les différentes sensibilités. Pour la continuité de l'impact en relation au partenariat c'est de tout faire pour avoir une deuxième phase dans le cadre du programme en ce qui concerne les politiques publiques.